



**ATELIER NATIONAL SUR LE SYSTÈME DE  
COMPTABILITÉ ECONOMIQUE ET  
ENVIRONNEMENTALE (SCEE)**

**Présentation Nationale : Politique et données existantes sur  
l'eau**

**Du 17 au 19 septembre 2024**

*Royal palace hotel*

*par Félix NDAYIHIMBAZE*



## **Plan de l'exposé**

### **I. Introduction**

### **II. Les principales politiques du pays**

### **III. Les données existantes**

### **IV. Les parties prenantes**





# I. Introduction

Le secteur Eau Potable et Assainissement de Base joue un rôle incontournable dans le développement socio-économique du pays.

L'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement de base permet de prévenir les populations contre les maladies liées à l'eau insalubre et/ou un déficit de service ou d'infrastructures d'assainissement

# I. Introduction (suite)



- Le Burundi détient une grande richesse de ressources en eau. Malgré l'abondance de ces ressources en eau, 86,6% de la population burundaise ont accès à une source d'eau améliorée selon EICVMB, 2019/2020.
- Parmi cette population, 57,8% seulement utilisent moins de 30 minutes pour s'approvisionner à une source d'eau améliorée.
- Toutefois, ces ressources sont menacées par les effets des changements climatiques



- **II. Les principales politiques du pays (1/5)**
- Depuis 2007, le Gouvernement du Burundi a repris la réforme du secteur de l'eau et de l'assainissement afin de réagir aux grands défis de développement du secteur, notamment la gestion efficace des ressources en eau et la pérennisation des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.



## • II. Les principales politiques du pays 2/5

Les objectifs d'amélioration des services de l'Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) se retrouvent dans plusieurs documents de planification:

- ❖ la Vision Burundi Pays Émergent en 2040 et Pays Développé en 2060,
- ❖ le rapport de priorisation des objectifs de développement durable,
- ❖ le Plan National de Développement du Burundi 2018- 2027 (PND),
- ❖ les stratégies sectorielles des Ministères intervenant dans l'EHA.
- ❖ Par ailleurs, plusieurs résolutions ont été adoptées par l'Assemblée Générale des Nations Unies sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement





- **II. Les principales politiques du pays 3/5**
- C'est ainsi qu'une nouvelle Politique Nationale de l'Eau1 ,Politique National de l'eau (PNEau), a été élaborée et adoptée pour donner des orientations politiques pour toute activité dans le secteur de l'eau.
- C'est ainsi qu'une nouvelle Politique Nationale de l'Eau1 ,PNEau, a été élaborée et adoptée pour donner des orientations politiques pour toute activité dans le secteur de l'eau.



- **II. Les principales politiques du pays 4/5**
- La vision du Gouvernement du Burundi pour le secteur de l'eau et de l'assainissement de base, telle que définie dans la PNEau est un «état où l'eau est disponible en quantité et en qualité suffisantes pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures et utilisée de manière efficiente et équitable pour un développement socio-économique durable sans compromettre l'environnement ».
- Dans l'esprit de cette vision, l'objectif global de la PNEau est de « garantir de façon durable la couverture des besoins en eau de tous les usagers par un développement harmonieux des ressources en eaux nationales »





- **II. Les principales politiques du pays 5/5**
- Pour réaliser cet objectif, la PNEau s'est fixé des objectifs spécifiques qui visent essentiellement :
  - (i) l'amélioration du cadre législatif et institutionnel du secteur,
  - (ii) l'introduction et la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau,
  - (iii) l'amélioration et la durabilité de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base,
  - (iv) la protection des ressources en eaux,
  - (v) la disponibilité des moyens et des outils de gestion des ressources en eau et
  - (vi) la maximisation de la contribution de l'eau dans la croissance économique.



- **II. Les principales politiques du pays**
- **Le code de l'eau au Burundi (mars 2012)**



### III. Les données existantes

- Production d'eau potable par centre de la REGIDESO (en m<sup>3</sup> )
- Ventes eau potable par catégorie de consommateurs (en m<sup>3</sup> )
- Consommations d'eau par région en quantité (en m<sup>3</sup> )
- Taux de perte eau potable (en %)
- Tarifs en eau potable de la REGIDESO par catégorie, tranche en m<sup>3</sup> et date de mise en vigueur
- : Nombre des sources aménagés Fonctionnelles
- NOMBRE DE BORNES FONTAINES
- **Les forages**
- **Le puits**



#### **IV. Les parties prenantes**

- La Direction Générale de l'Eau Potable et de l'Assainissement de Base (DGEPA)





**MERCI DE VOTRE  
AIMABLE ECOUTE**

**ASANTE SANA**